

Maintenant ça suffit, ici et maintenant, une transition écologique s'impose sans délai

Ce qui est en train de se passer à Los Angeles après une dizaine d'années d'incendies à répétition en Californie déjà impensables, c'est ce qui nous attend partout demain. Que ce soit le feu, les ouragans, les inondations et les submersions marines, le manque d'eau.

On le sait maintenant de manière certaine. On sait également de manière certaine que les politiques d'aménagement du territoire ont un rôle déterminant dans la minoration et l'évitement des impacts de ces phénomènes extrêmes. Le territoire de la CARF a subi ces cinq dernières années deux tempêtes dévastatrices, des pénuries d'eau successives, et des épisodes caniculaires sur la côte.

La vallée de la Roya, située en zone montagne subit chaque matin et chaque soir les pollutions du littoral et les pollutions industrielles de la plaine du Pô. « 99% de la population des AM est exposé à un dépassement des valeurs d'ozone, gaz cancérigène issu du CO₂, irritant des voies respiratoires et nuisible à la végétation » (source Atmo Sud)

Suite aux tempêtes Alex et Aline, la commune de Breil sur Roya risque de se voir privée d'assurances, tout au moins en ce qui concerne ses bâtiments publics.

Face à cet état des lieux désastreux, notre association de protection de l'environnement, active sur le territoire de la CARF depuis trente-cinq ans, demande à nos élus de considérer la vallée de la Roya dès à présent comme un Territoire Engagé Transition Ecologique. Il s'agit « D'un programme de référence dédié aux collectivités, notamment aux EPCI, pour faciliter la structuration et la mise en œuvre d'une politique territoriale de transition écologique sur un champ d'action complet : performance énergétique des bâtiments publics, mobilité douce et durable, énergies renouvelables, réduction et valorisation des déchets. »

A noter que la CARF n'a toujours pas élaboré de Plan Climat-Air-Energie, ce qui est pourtant obligatoire depuis 2019, et le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, retoqué par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale pour insuffisance par rapport aux enjeux, n'a toujours pas été ajusté et est donc toujours inexistant.

Prenons comme exemple la mobilité douce et durable. Le coût des travaux du tunnel binational de Tende est passé de 170 millions d'euros à 255 millions d'euros. Tant d'investissements pour une mobilité ni douce ni durable ! Afin que soit préservée la qualité de vie dans la vallée et ouvrir un nouveau champ économique, nous demandons instamment :

- que la circulation dans le nouveau tube se fasse définitivement en alternance, avec pérennisation de la limitation des poids lourds à 19 tonnes ;

- que le tunnel historique soit utilisé sans réalésage pour les véhicules de sécurité et pour les piétons et vélos, permettant ainsi sans risque d'épargner entre 75 et 100 millions d'euros

- que le transfert modal de la route vers le rail soit une réalité avec le transfert des financements ainsi économisés vers les travaux nécessaires à l'optimisation de la ligne internationale Cuneo Breil Nice et Breil Vintimille et de permettre :

* le prolongement de la circulation des trains de marchandises qui existent entre Cuneo et Limone ;

* la mise en circulation de trains de nuit

* le cadencement des rames pour une vraie mobilité transfrontalière

* le transport des camions en wagons surbaissés entre Limone et Nice ou Vintimille comme cela se fait entre Aiton en Savoie et Orbassano, gare de marchandises à l'ouest de Turin. Ces nouveaux trains de ferroutage, semi-express, pourraient transporter aussi des automobiles, avoir des voitures voyageurs pour tous et marquer des arrêts à Tende et Breil puis Airole (ancienne gare) pour la branche vers Vintimille, et à Sospel, L'Escarène, Peille, Drap et Saint-Roch sur la branche de Nice.

Cela permettrait également à la cimenterie de Peille d'évacuer sa production par train, et ainsi de soulager la circulation routière dans la vallée du Paillon.

Souhaitons qu'enfin nos élus réalisent le potentiel de vie humaine, animale, paysagère, et économique extraordinaire de la vallée de la Roya, qui ne doit pas être entravé par un trafic international incessant de véhicules auquel nos routes sont inadaptées. Espérant enfin une écoute alors que les catastrophes s'accumulent.

Association Roya Expansion Nature